



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Luxembourg, le 19 avril 2021

Groupe de travail MAEE-ONG

Réunion virtuelle du 26 mars 2021 Compte-Rendu

Participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et Européennes (MAEE) :

- M. Christophe Schiltz, Coordinateur Général
- M. Manuel Tonnar, Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire
- Mme. Sylvie dos Santos, Desk ONG, Coordination Desk ONG et Accords-Cadres Développement
- Mme. Marianne Geiben, Desk ONG, Cofinancements
- Mme. Julie Piccini, Desk ONG, Cofinancements
- Mme. Virginie Gilbert, Desk ONG, Sensibilisation et Environnement

Pour les ONGD :

- Mme Véronique Weis, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Présidente
- Mme Nicole Ikuku, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Directrice
- M. Richard Graf, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Membre du CA
- M. Luc Siebenaller, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Membre du CA
- Mme Stéphanie Notarnicola, Cercle de Coopération des NGD du Luxembourg, responsable renforcement de capacités et relations membres
- M. Frederic Hauptert, Care Luxembourg
- M. Remi Fabbri, Croix-Rouge Luxembourg
- Mme. Carole Nunez, Médecins Sans Frontières

1. Approbation de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés sous divers à l'ordre du jour : Le pré-Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et l'appel à propositions 2021.

2. Présentation des résultats du sondage impact Covid-19 sur la situation financière des ONGD

Le Cercle fait le point sur le sondage conduit auprès de ses membres. Parmi les 89 membres, 29 ont répondu à l'appel. Il ressort du sondage que la pandémie a contraint de nombreuses ONGD à annuler ou réorganiser de manière virtuelle les événements de sensibilisation prévus en 2020 au Luxembourg. Parmi les participants au sondage 2/3 des membres ont observé une baisse et 1/3 une augmentation de leurs dons. A noter toutefois, que les baisses constatées n'ont pas mis en péril la situation financière des ONGD. Les ONGD ont relaté que l'impact le plus visible a été surtout au niveau de la mise en œuvre des projets en particulier auprès des bénéficiaires. De nombreuses ONG ont profité de la flexibilité accordée par le MAEE pour procéder à une reformulation de leurs activités. Malgré les difficultés, aucun licenciement n'est à déplorer. Il faut néanmoins tenir compte du fait que pour certaines ONGD le vrai impact des collectes de fonds concernant l'exercice 2020 ne se fera ressentir qu'au premier semestre de 2021. C'est à ce moment que les remises d'un certain nombre de dons collectés au courant de l'année précédente dans les communes, par des clubs et autres organisations tierces auront lieu. Une autre évolution à observer est la capacité des partenaires du Sud d'être à même de réaliser les apports locaux valorisés tels que prévus par les différents accords et projets. Le Cercle propose de refaire un état de la situation à la rentrée pour avoir davantage de réponse et une meilleure vue de la situation de l'impact financier global sur les ONGD. [Lien vers le résumé du sondage](http://cercle.lu/wp-content/uploads/2021/03/Sondage_3_R%C3%A9sume_WAL.pdf) : http://cercle.lu/wp-content/uploads/2021/03/Sondage_3_R%C3%A9sume_WAL.pdf

3. Révision des conditions générales

Le MAEE indique vouloir finaliser la révision des conditions générales d'ici l'été. Il a été convenu que le Cercle revienne vers le MAEE début mai avec des propositions de révision.

Le Cercle informe avoir eu une réunion GEDEV le 16 mars et qu'un deuxième échange pour les accord-cadre Sud puis un déjeuner-échange sont prévus avant mi-avril, ce qui permettra de formuler des propositions communes pour tous les volets des conditions générales. Ils suggèrent d'ores et déjà de limiter le nombre de pages du rapport narratif pour les projets de développement et de clarifier le rapportage du code 15160 pour les accords-cadres de développement dans les conditions générales.

Le Cercle informe avoir tenu une séance d'information sur les appels à propositions. Sur demande du Cercle, le MAEE confirme que les stratégies sectorielles en cours n'auront pas d'impact sur les conditions générales car elles ne changeront pas la stratégie générale.

4. Assises 2021

Le MAEE annonce que les Assises de la coopération auront lieu le 17 -18 mai 2021 sous format virtuel et non mi-juin comme prévu initialement. Les Assises permettront de présenter et d'échanger sur les « stratégies sectorielles » en cours d'élaboration. Le créneau réservé au Cercle sera le 18 mai après-midi.

Le Cercle informe vouloir organiser la demi-journée sous le thème suivant : « Les inégalités en temps de crise sanitaire. Comment ne laisser personne pour compte ? ».

Le Cercle signale qu'il organisera une Conférence en ligne le 20 et 21 avril sur le thème suivant : « LEAVE NO ONE BEHIND : Can the private sector fulfill this ambition? » qui permettra entre autres de préparer la demi-journée prévue pour les Assises.

5. Etat des lieux : Stratégies MAEE

Le MAEE informe que cinq « stratégies sectorielles » (policy papers) sont en cours d'élaboration portant sur la finance inclusive et innovante et le développement du secteur privé, le Digital4Development (D4D), l'environnement et le changement climatique, le genre et l'action humanitaire qui seront en principe finalisées d'ici l'été 2021. Le MAEE rappelle qu'il s'agit plutôt de « policy papers » qui complètent la stratégie générale de coopération.

S'agissant de la stratégie finance inclusive et innovante et du développement du secteur privé, une séance de consultation est prévue le 30 mars. Quant à la stratégie genre, les consultations ont eu lieu, un projet de plan d'action devrait être prêt pour les Assises. Quant à la stratégie environnement et changement climatique, le MAEE a eu recours à des consultants externes. Une ébauche sera partagée le 29 mars et un atelier sera organisé le 1^{er} avril. S'agissant de la stratégie action humanitaire, le MAEE rappelle qu'il s'agit d'une révision et que les discussions ont eu lieu au sein du groupe de travail humanitaire. La stratégie D4D, n'est qu'à ses prémices et des ateliers de discussions seront organisés prochainement.

Le Cercle demande au MAEE de l'informer à temps afin qu'ils puissent bloquer les dates à l'avance et organiser les consultations avec les ONGD concernées.

6. Divers

6.1.1. Point d'information du Cercle : échange actualité nationale et européenne de la coopération au développement

Le Cercle a demandé un échange de vue, notamment sur la position du Luxembourg et l'état des discussions au niveau européen sur les deux points suivants : [l'appel de Concord](https://concordeurope.org/2021/02/15/open-letter-to-ursula-von-der-leyen-for-an-equitable-vaccine-approach/) (<https://concordeurope.org/2021/02/15/open-letter-to-ursula-von-der-leyen-for-an-equitable-vaccine-approach/>) envoyé à la présidente de la Commission européenne pour un accès équitable aux vaccins pour les pays en voie de développement ; la [lettre ouverte](https://msf.lu/fr/actualites/toutes-les-actualites/le-president-international-de-msf-exhorte-tous-les-gouvernements-a) (<https://msf.lu/fr/actualites/toutes-les-actualites/le-president-international-de-msf-exhorte-tous-les-gouvernements-a>) du président de MSF international aux gouvernements retardant ou bloquant la mise en place d'une dérogation temporaire pour lever les droits de propriété intellectuelle (PI) sur les dispositifs de santé à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le MAEE rappelle soutenir le mécanisme de partage de vaccins COVAX à hauteur de 1 millions d'euros par an pour le cycle 2021-2025. Au niveau de l'UE des discussions sont en cours pour mettre en place un mécanisme européen de partage des vaccins dans les pays en développement.

Quant à la question des brevets, le MAEE rappelle que la levée temporaire de la propriété intellectuelle ne constituerait pas une solution en tant que telle, le problème actuel à adresser reste la sous-capacité de production et la distribution du vaccin ainsi que le manque de know-how. L'option des licences volontaires est celle soutenue à ce stade par le Luxembourg pour compenser le déficit dans la production de vaccins sur le moyen terme.

6.1.2. Sécurité

Le Cercle a indiqué au MAEE avoir reçu plusieurs offres pour organiser une ou deux formations sécurité cette année pour les membres des ONGD intéressées. Les offres ont été partagées avec le MAEE qui devra se prononcer sur son contenu. Le Cercle est également en contact avec LuxDev pour organiser une potentielle formation commune.

6.1.3. Appel à propositions

Le MAEE indique que la partie narrative des projets soumis à l'appel à proposition devra se limiter à 25 pages et confirme que le cadre logique est à intégrer dans la partie narrative.

6.1.4. Sommet système alimentaire

Le MAEE informe que les Nations Unies et le gouvernement italien ont annoncé que le pré-sommet sur les systèmes alimentaires 2021 se tiendra à Rome du 19 au 21 juillet 2021. Le MAEE reviendra dans un prochain groupe de travail vers le Cercle pour l'informer sur le niveau de participation côté MAEE, l'idée d'intégrer la société civile à la délégation luxembourgeoise a été évoquée. Le format du pré-sommet (virtuel, présentiel ou hybride) reste à confirmer.